

Camp de Châlons

Autor(en): **Napoléon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 21

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

déjà cité de désorganiser le feu du carré, et en partie afin de garder précisément ce feu croisé de la part des groupes pour le moment où aurait lieu le feu de front, ce qui ne manquerait pas de procurer un résultat marquant contre l'ennemi.

Mais si, au contraire, la division de chasseurs rejoint le bataillon en désordre et trop tard pour pouvoir former calmement ses groupes aux angles antérieurs avant l'arrivée de la cavalerie, elle se rendrait alors aux angles postérieurs, où, mieux couverte, elle pourrait se rallier et se reformer. Elle devrait alors rester tranquille et ne prendre part à l'action que si la cavalerie, par une conversion, venait se mettre sous son feu, ce qui peut facilement arriver quand, par exemple, une section de cavaliers, ébranlée par le feu du carré, fait demi-tour pour laisser place aux cavaliers qui suivent, ou lorsqu'une charge repoussée du front se rabat sur les flancs du carré. Il serait même possible, suivant les circonstances, de faire marcher les groupes depuis les angles postérieurs aux angles antérieurs, où ils pourraient agir avec toute l'efficacité dont nous avons parlé plus haut¹.

Si ces adjonctions étaient faites avec logique, aux prescriptions du règlement de 1847, nous obtiendrions un carré répondant à toutes les conditions désirables de simplicité et de force de résistance et qui, convenablement exercé, nous donnerait pleine confiance au moment du danger.

CAMP DE CHALONS.

Afin de compléter les renseignements que nous avons donnés sur ce camp, et avant de nous livrer à un examen des méthodes d'instruction qui s'y sont produites, comparativement à celles qui sont en usage dans nos camps fédéraux, nous reproduisons ci-dessous quelques observations d'un correspondant du *Constitutionnel*, émanant d'un officier expérimenté et qui nous paraissent fort instructives :

Au moment de prendre définitivement congé, dit le *Constitutionnel*, du grand établissement militaire que la garde vient d'occuper pendant près de deux mois, nous ne voulons pas répéter ce que nous avons déjà dit sur l'importance, sur la

¹ Ici nous nous trouvons de nouveau en opposition avec les nouveaux règlements, qui recommandent de toujours former les groupes, quant on le peut, sur les angles postérieurs. Dans la règle, il sera toujours plus facile aux chasseurs de se rallier en arrière du carré plutôt qu'en avant de la face menacée. Il ne serait d'ailleurs pas possible d'éviter du désordre et de la confusion en ralliant une compagnie déjà débandée devant le front d'attaque, c'est pourquoi nous proposons, dans ce cas, de rallier la compagnie derrière le carré, où elle se trouve à couvert, c'est à dire derrière la face opposée à celle de l'attaque. Mais, comme de cet emplacement les groupes ne peuvent pas concourir efficacement à l'action, tandis qu'ils le peuvent au contraire fort bien depuis la face d'avant, il est naturel de former les masses sur la face d'avant. Mais pour cela il faut que les chasseurs arrivent au bataillon en bon ordre. Tels sont les motifs qui dirigent notre proposition sur la position des groupes.

(Note de l'auteur).

nécessité des camps en temps de paix ; — mais après avoir indiqué, en débutant, les améliorations et les perfectionnements à poursuivre, il nous semble utile d'insister quelque peu sur les résultats obtenus.

Si les troupes de la garde emportent dans leurs garnisons cette habitude, cette expérience des grands mouvements, cet esprit militaire qui ne se développent qu'au milieu des dangers de la guerre ou des réunions qui en sont l'image, elles le doivent, d'une part, à la clarté, à la netteté, à la précision qui ont caractérisé la direction à la fois instructive et attrayante donnée à leurs travaux ; de l'autre, à la physionomie sérieuse, grave, austère, pourrait-on dire, de l'établissement militaire qui les a réunies.

Les évolutions d'un corps de troupes considérable doivent toujours s'accomplir avec ordre et rapidité, mais elles diffèrent des manœuvres que l'on fait exécuter à un bataillon, à un escadron, à une batterie, en ce que, chez les premières, les subdivisions, qui sont les unités tactiques que nous venons de nommer, ne peuvent plus se mouvoir avec la même symétrie, la même uniformité que les sous-divisions de ces mêmes uniformités. Ces dernières, auxquelles leurs commandants doivent donner la forme tactique la plus appropriée au mouvement général, sont conduites par eux, en suivant le chemin le plus court, sur l'emplacement qui leur convient, en vue de l'exécution du mouvement ordonné.

Or, l'instruction qu'il s'agissait de donner à la garde, c'était précisément, pour les officiers généraux et supérieurs, l'habitude d'une prompte détermination de cette forme tactique applicable à chaque mouvement, autant en vue de la cohésion et de l'harmonie qui doivent exister entre les différentes parties du tout, qu'en vue de l'aptitude constante des troupes à combattre aussi rapidement que les circonstances peuvent l'exiger.

Si l'on veut bien récapituler les diverses manœuvres exécutées au camp de Châlons, on verra tout de suite qu'elles embrassent, de la manière la plus logique, toute la série des dispositions générales relatives soit *aux ordres de formation et de combat*, soit *aux évolutions* d'un corps de troupes considérable et formé de toutes armes.

En effet, *amener* une troupe avec ordre sur le champ de bataille ; — *la former* de la façon la plus prompte et la mieux appropriée au terrain ; — *la diriger* pendant l'action ; — savoir *la plier, la manier* suivant les différentes phases d'un engagement favorable ou défavorable, de manière à la maintenir toujours à la place qui lui convient dans les mouvements combinés de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie ; — telles sont les bases de l'instruction que doit offrir un camp de manœuvres, telle est la science que possédèrent à un degré si éminent nos glorieux divisionnaires du premier empire.

Ce n'est là, dira-t-on, que la partie mécanique de l'art de la guerre : d'accord, mais, à la guerre comme dans tous les arts, un mécanisme bien réglé constitue la première condition de succès, et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le but à atteindre dans les camps en temps de paix. Ce serait en vain qu'on voudrait y

chercher le secret de ces manœuvres heureuses qu'un coup d'œil d'aigle, un esprit à ressources, une expérience consommée suggèrent souvent à un général d'armée, et que ce chef fait alors exécuter d'inspiration et sans autre guide que son génie.

La guerre, la guerre seule, est le théâtre où peuvent se produire ces foudroyants éclairs.

Les manœuvres du camp de Châlons, avons-nous dit, ont un cachet exceptionnel de clarté, de précision, de simplicité. Qu'on ne s'y trompe pas, le secret du triomphe ne réside pas dans l'emploi de formes tactiques plus ou moins savantes et compliquées, et le général qui, dans ces moments de crise si fréquents à la guerre, y chercherait son salut, s'exposerait à éprouver de cruels mécomptes ; les manœuvres que l'on exécutera pendant la paix doivent donc être exemptes de tout raffinement inutile et ne point porter l'empreinte d'une mise en scène qui ne pourra jamais s'appliquer aux affaires de guerre, et qui ne saurait aboutir qu'à fausser l'esprit des officiers.

Les simulacres de combat peuvent être représentés, soit au moyen de deux corps d'armée opposés l'un à l'autre, soit en admettant un ennemi purement idéal auquel on suppose des projets qu'il s'agit de déjouer, auquel on prête des intentions, des mouvements sur lesquels on règle les manœuvres de la seule armée effective. Chacune de ces méthodes a ses avantages et ses inconvénients. On reproche à la seconde de supprimer les incidents si fréquents à la guerre, et, en ne procédant que sur des suppositions plus ou moins fondées, d'exclure de la manœuvre toutes les causes des difficultés qui pourraient surgir dans son exécution. Cette objection n'a qu'une apparence de fondement ; en effet, que deux corps d'armée soient en présence dans une manœuvre, ou bien qu'un seul agisse, il est également indispensable, dans les deux cas, si l'on veut empêcher le simulacre du combat de dégénérer en un combat réel, de bien préciser à l'avance jusqu'à quel point la résistance devra s'exercer, à quel moment la lutte devra cesser ; l'illusion, dès-lors, fait donc aussi bien défaut dans le premier cas que dans le second.

Il est une objection plus sérieuse à élever contre la méthode de séparation en deux corps d'armée. Lorsque l'on compare le chiffre des armées engagées dans une guerre réelle avec le chiffre des troupes qu'il est possible de réunir dans un camp de manœuvres, on est frappé de la disproportion qui existe entre les deux. Le plus grand obstacle à l'instruction d'ensemble résidant précisément dans la rareté des éléments qui se trouvent concentrés sur le même point en temps de paix, si l'on veut que l'habitude du maniement des masses, que l'expérience des mouvements sur une grande échelle soient le résultat des camps de manœuvres, il faut d'abord réunir dans ces derniers le plus de troupes possible, et se bien garder ensuite de les fractionner, de les diviser, lorsqu'il s'agit de les mettre en action.

Cette opinion semble avoir prévalu au camp de Châlons, et c'est avec raison.

Quelques militaires, principalement des étrangers, auraient désiré voir représenter à Châlons, ainsi que cela a eu lieu dans d'autres camps, les batailles célèbres que l'histoire a enregistrées. On a reproché aux manœuvres de la garde d'être trop

didactiques, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il y a là une erreur dont il est fort facile de faire justice. Sans doute, lorsque les circonstances se prêtent à la reproduction, même imparfaite, d'une action de guerre célèbre, il est bon de joindre l'intérêt et l'attrait des souvenirs évoqués à l'instruction positive que reçoivent les troupes ; mais ces cas-là sont fort rares. A part quelques manœuvres spéciales, comme celles de la campagne d'Égypte et de la bataille d'Isly, on ne se trouve presque jamais dans des conditions de nombre et de terrain qui puissent permettre des essais. L'Autriche peut, jusqu'à un certain point, représenter en Italie, sur les champs de bataille dont elle dispose, les actions de la campagne de 1812 ; mais, prétendre simuler avec quelque vraisemblance, et toujours sur le même terrain (que ce soit le plateau de Satory ou les plaines de Châlons), les batailles de Marengo, de Craone, etc., etc., quand on dispose à peine de quelques milliers d'hommes, équivalant tout au plus, surtout si on les fractionne, à la dixième partie des troupes qui furent réellement engagées dans ces batailles célèbres... c'est s'exposer à faire tout simplement concurrence aux représentations de l'Hippodrome ou du Cirque ; c'est s'exposer à répandre les idées les plus fausses parmi les officiers.

On ne doit pas chercher à faire de la stratégie sur un terrain de manœuvres, mais seulement de la tactique, et c'est ce qui semble avoir été admis au camp de Châlons.

Etablir avec simplicité les hypothèses qui doivent servir de bases aux manœuvres ; — se préoccuper constamment, dans leurs combinaisons, des formes du terrain ; — éviter la dispersion et le morcellement des troupes, en s'abstenant, soit de les diviser, soit d'occuper des positions trop étendues pour leur force numérique ; — employer les différentes armes de la manière qui leur est propre, et de sorte qu'elles se soutiennent réciproquement ; — bannir avec soin toute invraisemblance militaire, notamment tout ce qui pourrait donner aux subordonnés des idées fausses sur ce qui a lieu dans un combat réel ; en un mot, faire en sorte que les grandes manœuvres soient, autant que possible, l'image de ce qui se passe à la guerre : telle a été et telle devait être la direction donnée à l'instruction des troupes réunies au camp de Châlons.

Au point de vue de leur *éducation régimentaire*, les divers corps de la garde, dans les évolutions de ligne comme dans les exercices de détail, ont fait preuve d'une grande solidité et d'une grande uniformité. Aucun mouvement nouveau n'a été essayé pendant la durée du camp, et aucune modification, si légère que ce soit, n'a été apportée aux règlements du 4 mars 1831 pour l'infanterie, et du 6 décembre 1829 pour la cavalerie.

Indépendamment des manœuvres proprement dites, l'infanterie a été exercée aux travaux de terrassement pour lesquels elle peut être employée à la guerre. La construction de la portion de ligne bastionnée qui porte le nom d'*Ouvrages blancs* ; l'établissement des routes et du chemin de fer américain, celui des fossés de dérivation qui ont assaini le camp et l'ont préservé des inondations, ont servi d'utile complément à l'instruction des troupes. Elles ont également prêté leur concours au

génie militaire pour la construction des baraques, des écuries, des fours de campagne, des ambulances, des magasins, etc., etc., en un mot pour l'installation de tous les établissements militaires d'utilité générale.

L'état sanitaire, nous l'avons constaté plusieurs fois, n'a cessé d'être très satisfaisant pendant toute la durée du camp. Les perfectionnements introduits dans l'administration militaire n'ont pas été seuls à contribuer aux heureux résultats que nous venons de signaler. La plus ou moins grande activité dans laquelle les troupes sont maintenues a toujours eu l'influence la plus directe, non-seulement sur les habitudes, sur les mœurs, mais aussi sur la santé du soldat.

Tout annonce que le camp de Châlons doit être permanent : son établissement prendrait, dans ces conditions, toute la valeur, toute la portée d'une véritable institution. Il serait le meilleur remède à cette dissémination si regrettable de notre armée dans les cent garnisons que comprend l'organisation des troupes sur le territoire de l'empire, dans ces tristes localités, où l'esprit militaire, et même toute espèce d'esprit, ne peut que s'éteindre, où la troupe divisée se voit faible partout, où partout on la voit faible.

..... Le séjour de la garde au camp de Châlons aura prouvé une fois de plus que ce n'est que par la comparaison, la réunion, l'action simultanée dans la main d'un même chef, qu'on obtient l'instruction, la confiance, la force et tout ce qui fait une bonne armée.

L'empereur a levé le camp par l'ordre du jour suivant :

Camp de Châlons, le 8 octobre 1857.

Soldats !

Le temps que nous venons de passer ensemble n'aura pas été perdu. Votre instruction militaire s'est accrue, et les liens qui nous unissaient se sont resserrés.

Lorsque le général Bonaparte eut conclu la paix glorieuse de Campo-Formio, il se hâta de remettre les vainqueurs de l'Italie à l'école de peloton et de bataillon, montrant ainsi combien il croyait utile, même pour de vieux soldats, de revenir sans cesse aux règles fondamentales de la théorie. Cet enseignement n'a pas été oublié : à peine de retour d'une glorieuse campagne, vous vous êtes remis avec zèle à l'étude pratique des évolutions, et vous avez inauguré le camp de Châlons, qui a servi pour toute l'armée de grande école de manœuvres. La garde impériale donnera donc ainsi toujours le bon exemple, dans la paix comme dans la guerre. Instruite, disciplinée, prête à tout entreprendre et à tout supporter pour le bien de la patrie, elle sera pour la ligne, dont elle sort, un juste objet d'émulation, et contribuera avec elle à conserver intacte cette vieille réputation de nos immortelles phalanges, qui n'ont succombé que par l'excès de leur gloire et de leurs triomphes.

NAPOLÉON.

CHOIX ET ACHAT DES CHEVAUX ¹.

Dans le Sahara, les chevaux renommés par leur sang et leur vitesse se vendent bien et se vendent cher.

Il est des causes qui font totalement exclure un cheval du service de guerre. Les voici :

(*El maateuk*). Le poitrail étroit et enfoncé accompagnant des épaules maigres et perpendiculaires : on ne peut se faire une idée de l'importance que les Arabes attachent au développement des muscles du poitrail (*zebayat*) ;

¹ Nous croyons faire plaisir à bon nombre de nos lecteurs en reproduisant ce chapitre de l'intéressant ouvrage de M. le général Daumas sur les *Chevaux du Sahara*. On peut d'ailleurs faire son profit, pour tous les chevaux en général, de plusieurs observations faites par le général Daumas sur les chevaux arabes en particulier.